

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du mardi 5 novembre 2024

Date de convocation : 29/10/2024
Date d'affichage : 29/10/2024
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : votants :

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi cinq novembre à vingt heures minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc – BOUVIER Alexis - PESENTI Jean-François – FACHINETTI Aurélia - GRILLET Rodrigue - THIRIET Hubert MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - FREITAS Laure - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

Absent :

Secrétaire de séance :

Objet de la délibération : FINANCES – DM rectificative

Vu le mail du trésorier en date du 24 octobre 2024

Il est proposé au Conseil Municipal la DM suivante pour rectifier le budget erroné du fait de la reprise en doublon de la somme de 54.767,62 € :

Section de fonctionnement :

- Réduction de dépenses au 023 virement entre sections de 54.767,62 €
- Réduction de recettes au 002 - résultat de 54.767,62 €

Section d'investissement :

- Réduction de dépense à différents comptes du chapitre 21 (voir votre consommation budgétaire et les besoins pour finir l'année)
- Réduction de recettes au 021 virement entre sections de 54.767,62 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** la décision modificative rectificative n°1 du budget principal.

Pour extrait certifié conforme.

Bernard JAILLET, Maire